



Façade avant Projetée

Le document est prêt à être utilisé en tant que tel, à l'exception des parties qui sont indiquées par des symboles ou des notes. Il est soumis à la validation de l'architecte. Toute utilisation non autorisée est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'architecte est formellement interdite.

ARCHITECTE

Quentin LEMAL

WORKSHOP
Architecture

contact@workshop-à.be

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Christophe VANDOORNE
et Charlotte HANSENS

ENTREPRENEUR
GENERAL

PROJET

TRANSFORMATION D'UNE MAISON
UNIFAMILIALE ET DE SA DÉPENDANCE

ADRESSE DU PROJET

Square Marie-Louise 66, 1000 Bruxelles, 6^e Section F n°1530
Rue Bostangrot 4, 1000 Bruxelles, 6^e Section F n°1530

ETAT DU PROJET		DOCUMENT	
PERMIS D'URBANSME		3D Square Marie-Louise 66	
N° DE DOSSIER	2019	DATE	22.12.2020
FORMAT	A3	N° DE FEUILLE	6



Façade arriere Projetée

Le document est prêt à être utilisé pour la réalisation des plans de permis de bâtir. Il est soumis à la validation de l'architecte. Toute modification de ce document doit être faite en accord avec l'architecte. Toute utilisation non autorisée est formellement interdite. Toute réimpression ou reproduction sans autorisation écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute utilisation non autorisée est formellement interdite. Toute réimpression ou reproduction sans autorisation écrite de l'architecte est formellement interdite. Toute utilisation non autorisée est formellement interdite. Toute réimpression ou reproduction sans autorisation écrite de l'architecte est formellement interdite.

ARCHITECTE

WORKSHOP
Architecture

Quentin LEMAL
contact@workshop-architecte.be

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
Christophe VANDOORNE
et **Charlotte HANSENS**

ENTREPRENEUR
GENERAL

PROJET
**TRANSFORMATION D'UNE MAISON
UNIFAMILIALE ET DE SA DÉPENDANCE**

ADRESSE DU PROJET
Square Marie-Louise 66, 1190 Brussels, 6 Section F n°1530
Rue Bostangat 4, 1000 Brussels, 6 Section F n°1530

ETAT DU PROJET		DOCUMENT	
PERMIS D'URBANISME		3D Square Marie-Louise 66	
N° DE DOSSIER	2019	DATE	22.12.2020
FORMAT	A3	N° DE FEUILLE	7



Façade avant Projetée

Le document relatif au projet a été communiqué au public par voie électronique sur le site de la Région de Bruxelles-Capitale. Toute personne intéressée peut consulter ce document en ligne sur le site de la Région de Bruxelles-Capitale. Toute personne intéressée peut également consulter ce document en ligne sur le site de la Région de Bruxelles-Capitale. Toute personne intéressée peut également consulter ce document en ligne sur le site de la Région de Bruxelles-Capitale. Toute personne intéressée peut également consulter ce document en ligne sur le site de la Région de Bruxelles-Capitale.

ARCHITECTE

Quentin LEMAL

WORKSHOP
Architecture

contact@workshop-à.be

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
**Christophe VANDOORNE
et Charlotte HANSENS**

ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL

PROJET
**TRANSFORMATION D'UNE MAISON
UNIFAMILIALE ET DE SA DÉPENDANCE**

ADRESSE DU PROJET
Square Marie-Louise 66, 1090 Brussels, 6^e Section F n°1530
Rue Bouterghem 4, 1000 Brussels, 6^e Section F n°1530

ETAT DU PROJET		DOCUMENT	
PERMIS D'URBANSME	30 Bouterghem 4		
N° DE DOSSIER	2019	DATE	22.12.2020
FORMAT	A3	N° DE FEUILLE	9

